



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?ref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Projet de fermeture des CIO par le gouvernement :

Un service public au service des jeunes gravement mis en cause !

C'est tout d'abord par voie de presse que les premières annonces ont été faites au mois de mars. Le gouvernement et le ministère de l'éducation nationale ont le projet de transférer les CIO aux conseils régionaux. Ainsi après avoir fait marche arrière dans le transfert des compétences en matière de formation professionnelle aux régions, le gouvernement veut maintenant leur attribuer l'orientation scolaire. Réclamée depuis longtemps par l'Association des Régions de France cette décision a semble t-elle servie de monnaie de compensation alors que la formation a été confiée entre temps aux branches professionnelles. L'éducation nationale s'apprête à se dessaisir du pilotage des procédures d'orientation et d'affectation, pouvant créer une situation de mise sous double tutelle (EN et régions) des personnels Psy-EN et de transfert des CIO.

Ainsi un service public de l'orientation des jeunes et accueillant tous types de public (dont celui suivi par la PJJ) va se retrouver soumis aux orientations politiques de chaque région et des échelons locaux, sans garantie d'avoir une égalité de traitement dans l'accueil et les prise en charges.

De plus, le Ministère de l'éducation nationale annonce la fermeture d'un nombre important de CIO et d'un redéploiement des moyens financiers et humains, notamment en les ré-attribuant au sein des établissements scolaires. Cela pose aussi la question du suivi et de l'accueil des jeunes de la PJJ, souvent déscolarisés, qui ne seront alors plus pris en compte par ces nouvelles dispositions.

Si de plus, ce sont les régions qui déterminent les priorités en matière d'orientation, nous sommes certains que les jeunes accompagné.e.s par la PJJ seront mis.e.s de côté. Nous gardons en tête l'exemple de la région PACA et de sa majorité actuelle sous la présidence de Christian Estrosi qui a mis fin aux dispositifs de formation professionnelle, notamment pour les jeunes PJJ.

Si le projet de disparition des CIO allait jusqu'à son terme, qui s'occupera des jeunes non scolarisé.e.s demandant un retour en formation, des décrocheur.euse.s, des étudiant.e.s, des adultes, des personnes en situation de handicap cherchant des informations sur leur scolarité, des jeunes nouvellement arrivé.e.s sur le territoire français qui souhaitent s'intégrer par la formation, des scolaires ne bénéficiant pas des services des Psychologues de l'Éducation Nationale dans leurs établissements (privés, agricoles...) et des jeunes suivi.e.s par la PJJ ?

Le SNPES-PJJ avec les syndicats de la FSU (dont le SNES) sont mobilisés contre la suppression des CIO. Nous appelons les personnels à signer et à faire signer la pétition nationale contre ce projet et à se mobiliser toutes et tous ensemble le 22 mai prochain pour la défense des services publics.

NON à la Fermeture des CIO !

Pour signer la pétition, cliquez sur le lien suivant....https://www.change.org/p/jean-michel-blancher-non-a-la-suppression-des-cio?recruiter=500412923&utm_source=share_petition&utm_medium=facebook&utm_campaign=autopublish&utm_content=ex93%3Av5

